

## Apprendre à gérer sa comptabilité

### Publics et pré-requis

Artistes-auteur-e-s en déclaration contrôlée ou envisageant le passage en déclaration contrôlée.

### Informations pratiques

Dates : **2 et 3 mars 2020**

Durée : 1,5 jour (10,5 heures)

Horaires :

Jour 1 : 9h30-13h et 14h-17h30

Jour 2 : Groupes de 5 personnes

Groupe 1 - 9h30-13h

Groupe 2 - 14h-17h30

Lieu : 40mcube

48, avenue Sergent Maginot

35000 Rennes

Effectif maximum : 10 personnes

### Tarif et modalités de prise en charge

Coût de la formation : 420 euros TTC

Financements possibles selon la situation du stagiaire : nous contacter 1 mois et demi avant la formation.

### Renseignements et inscriptions

Marion Resemann  
responsable des formations  
formation@40mcube.org  
02 90 09 64 11

### Formatrice

Mathilde Ehret-Zoghi est gérante de Maze, société de conseils et de formations à destination des professionnels des arts visuels. Elle développe trois années durant sa méthode pédagogique au sein du Centre ressource arts visuels de la malterie à Lille. Elle y reçoit plus de 300 professionnel-le-s en rendez-vous individuels. Elle a notamment créé avec Léonie Young, la web-série « Au secours je suis artiste », coproduite par le CNAP. Elle intervient auprès d'associations, de collectifs, d'écoles d'art, de centres d'art et de collectivités territoriales.  
www.maze-conseils.com

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap

Opter pour le régime fiscal de la déclaration contrôlée : quelles obligations ? Quel intérêt en fonction de son activité ? Quelles sont les dépenses que l'on peut déduire de ses recettes ? Quelle est la méthodologie à mettre en place ?

Cette formation vous permettra de comprendre la nature fiscale de vos dépenses et de vos recettes, d'acquiescer une méthodologie pour gérer votre comptabilité et d'appréhender un logiciel de comptabilité en vue du passage en déclaration contrôlée.

### Objectifs pédagogiques

- Tenir sa comptabilité d'artiste-auteur-e indépendant-e
- Comprendre et respecter les principes fondamentaux de la gestion comptable
- Maîtriser les fonctionnalités de base d'un logiciel de comptabilité répondant aux exigences de l'article 420-5 du plan comptable général
- Rendre son activité conforme aux exigences fiscales (arrêté du 29 juillet 2013 ; BOI-CF-IOR-60-40-20 du 13 décembre 2013).

### Programme de la formation

#### La comptabilité tenue en recettes-dépenses :

Connaître et respecter la nomenclature du plan comptable général, le fonctionnement général des classes : la dépense (classe 6), la recette (classe 7), la TVA (classe 44), la banque (classe 5) :

- Nature fiscale des rémunérations : bourse de résidences, cession de droits d'auteur, vente d'œuvres.
- Les dépenses : déduire ses frais de repas, d'ateliers, de fournisseurs, de déplacements, les dépenses amortissables.
- La TVA : principes fondamentaux.

#### Organiser sa comptabilité pour ne pas être débordé :

Acquiescer une méthode de classement et d'archivage des factures et justificatifs :

- Organisation d'un classeur
- Gestion des chèquiers
- Chronologie : gérer les différentes étapes déclaratives.

#### Appréhender un logiciel de comptabilité :

Principe général de saisie d'une opération, passer de la logique « cahier » à la logique informatique.

Connaître et savoir remplir les informations indispensables des onglets Général, Impôts et Comptable.

- menu compte
- menu opérations,
- menu immobilisations
- menu véhicules.

Mise en pratique individualisée : accompagnement à la création d'un fichier sur la base des éléments comptables apportés par les participant-e-s (factures, justificatifs de dépenses, extrait bancaire, etc.)

### Méthode pédagogique & évaluation

Cette formation implique fortement les stagiaires dans une mise en pratique concrète, nourrit par leurs expériences professionnelles, il peut leur être demandé de fournir des documents servant de base à ce travail (factures de dépense et de recettes).

Attention, les stagiaires devront se munir d'un ordinateur lors du second jour de formation afin de travailler sur le logiciel.